

Gestion durable de la haie à l'échelle de l'exploitation agricole

Le Plan de Gestion du Bocage



Le bocage, une préoccupation historique

Depuis sa création, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin mène des actions en faveur du bocage.

Suite à la graphiose de l'orme dans les années 80, décimant ces arbres, le Parc a fait un travail important pour restaurer le bocage à ormes. Depuis 1992, grâce à cette action financée par l'Europe et l'État, ce sont 500 km de haies qui ont été restaurés sur l'équivalent de 6000 Ha de bocage avec 300 000 plants et 180 agriculteurs.

La régression du linéaire de haies ces dernières décennies fait aussi suite à une modernisation agricole ne laissant que peu de temps à l'entretien et l'exploitation des haies. Par ailleurs, ce travail est pénible et peut s'avérer dangereux.

La mécanisation de l'exploitation des haies (coupeur-abateur, déchiqueteuse à grappin) permet de réduire, au moins en partie, la pénibilité du travail mais également, pour l'exploitant agricole, de trouver une valorisation économique du bois de haie. La démarche du Parc vise donc à soutenir une filière de valorisation économique de la haie, incitant les agriculteurs à gérer durablement leur bocage.

En 1998, la filière bois énergie est lancée avec l'installation de chaudières à bois déchiqueté et l'achat de matériel spécialisé (acquisition d'une déchiqueteuse en 2000 par la Fédération Départementale des CUMA).

Parallèlement, la politique agri-environnement de l'Europe évolue, le bocage est abordé à l'échelle de l'exploitation et non plus haie par haie grâce à des contrats de gestion de 5 ans : les CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation, 2001-2002) puis les CAD (Contrat d'Agriculture Durable, 2003). Ces contrats peuvent soutenir les exploitants agricoles pour l'entretien et la plantation de haies.

En 2005, la Région Basse-Normandie montre également un engagement politique fort et soutient l'installation de chaudières à forte puissance permettant la valorisation de bois et de déchets industriels.



> De la haie aux copeaux

Enfin en 2006 le Département de la Manche apporte son soutien à la filière bois énergie avec des partenaires tels que, la Chambre d'Agriculture de la Manche, la FD CUMA et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Un contrat de 5 ans (Contrat d'Objectif Bois Energie, 2006-2011) permet la mise en place de chaufferies dans les collèges, la construction de plateformes de stockage, l'acquisition de matériel plus performant (déchiqueteuse à grappin) et la mise en place de **Plans de Gestion du Bocage (PGB)** accompagnés d'aide à la plantation de haies bocagères.

A travers ce contrat, le Département de la Manche soutient le développement durable de la filière.

Objectifs, intérêts du Plan de Gestion du Bocage

Le Plan de Gestion du Bocage est un outil simple et opérationnel qui permet d'évaluer, grâce à une visite sur le terrain, le **volume de bois** (copeaux) disponible annuellement sur les haies de l'ensemble de l'exploitation agricole et d'**établir un programme de travaux**, en vue d'un **entretien durable** du bocage. Les projets de coupes et de plantations sont discutés avec l'agriculteur, ses contraintes sont ainsi intégrées à la réflexion. A cette occasion, l'exploitant agricole est également sensibilisé sur le thème de la biodiversité liée au bocage (richesse des arbres morts, diversité d'essences, présence de fruits sur différentes périodes de l'année...).

En résumé, un Plan de Gestion du Bocage permet de :

- mieux connaître le volume de bois disponible sur l'exploitation ;
- mieux prévoir les coupes et la vente de bois de haies pour le paillage ou le chauffage ;
- réaliser des travaux d'exploitation et d'entretien en prenant en compte la biodiversité.

Résumé méthodologique de la réalisation d'un Plan de Gestion du Bocage (PGB)

1I Visite sur site : Avec l'exploitant agricole, l'agent diagnostique les haies de l'exploitation. Les informations sont recueillies dans une fiche (essences, volume potentiel de bois décheté, travaux prévisionnel...).

2I Saisie informatique des données : A chaque haie correspond une localisation et les données de diagnostic, afin de combiner les informations deux outils sont nécessaires : une base de données et un logiciel SIG (Système d'Informations Géographique) relié à cette dernière, l'ensemble forme la Base de Données Bocage.

3I Édition du Plan de Gestion du Bocage : La Base de Données Bocage, intégrée au Système d'Information Géographique du Parc, permet l'édition de documents récapitulatifs (cartographie des haies, programme de travaux, volume prévisionnel de bois décheté disponible sur l'exploitation...). Ces documents sont ensuite envoyés à l'agriculteur et mis à jour selon les travaux réalisés.



Réalisation d'un Plan de Gestion du Bocage, en détails...

Etape 1. Récolte des données sur le terrain

Une fois le principe et le déroulement du Plan de Gestion exposé à l'exploitant agricole, le diagnostic des haies de l'exploitation débute. L'agriculteur est convié à minima au diagnostic qui concerne les haies proches du siège d'exploitation. Selon son temps disponible il peut accompagner l'agent pour le reste du diagnostic. Il est à préciser que l'information concernant les essences n'est abordée non pas au niveau de

chaque haie mais à l'échelle de l'exploitation. Dans le cas de présence d'essence particulière telle que le Houx, l'information est consignée dans la case remarque au même titre que la présence d'arbres morts ou à cavité.

Chaque haie est identifiée par un numéro reportée sur une carte (IGN, Orthophotoplan ou Relevé Parcellaire Graphique fournit par l'exploitant) et dans la fiche de diagnostic.

Etape 2. Saisie des données recueillies

1I Informations concernant l'exploitation agricole

Les informations concernant l'exploitation agricole sont saisies dans la Base de données.

Données recueillies :

- Surface Agricole Utile (SAU)/surface de marais/ Surface de bocage ;
- Type de production (lait, viande...,) ;
- Besoin en bois (chaudière bûches, chaudière bois déchiqueté, utilisation copeaux pour le paillage animal ou végétal...);
- Engagement dans la filière bois énergie (adhérent d'associations, vente de bois...).

L'ensemble de ces informations permet d'intégrer les contraintes et besoins de l'exploitant et ainsi connaître la place du bocage dans l'exploitation.

Une fiche exploitant agricole est ainsi créée.

2I Localisation des haies sur carte.

A l'aide d'un logiciel de Système d'information Géographique, les haies sont localisées sur fond de photo aérienne (source : BD Ortho - 2009 @ IGN ©).

3I Mise en relation des haies avec l'exploitant

agricole.

L'étape suivante consiste à lier l'exploitant aux haies diagnostiquées lui appartenant. Cela se fait grâce à la liaison existante entre la Base de donnée et le logiciel de SIG utilisant une GéoDatabase.

A la fin de cette étape, à chaque haie diagnostiquée et localisée, correspond un numéro et un exploitant agricole.

4I Saisie des données de diagnostic dans la base de données.

Dans la base de données, les informations concernant chaque haie sont saisies.

L'ensemble de la démarche représente environ un à deux jours de travail par exploitation.



Captures d'écrans

Chaque haie diagnostiquée est décrite avec les critères suivants :

Informations sur le type de haie			Informations sur la production de bois décheté				Informations décrivant les travaux de replantation		La rubrique <i>remarque</i> permet de signifier les aspects de biodiversité, si il n'y a qu'une seule essence, si la haie possède un caractère particulier (vieux arbres, arbre mort, ...)
ID. Haie	Recouvrement %		Typologie (CA)	Volume de bois (MAP/m ³ pour 100)		Période de récolte proposée	Utilisation copeaux (P/C)	Replantation (nombre de plans, talus ou non...)	Remarques (essences principales, qualité des copeaux, biodiversité...)
	Haut-jet	Ceppée		Actuel	À la récolte				

> Captures d'écran : saisie des informations concernant les haies (Base de données, ACCESS).

Travaux d'entretien et d'amélioration:

Période dernière coupe:
 Période prochaine coupe: **2020-2025**
 travaux de plantation Type de plantation:
 Détails travaux: Regarnissage haie
 Date de Replantation:

Commentaire
regarnir avec une dizaine de plants de taillis

CONFIRMER

Exploitant agricole

Commune

Référence haie par exploitant: tu_sab

Date du contrat: 15/04/2013

SAU totale: 145

SAU marais: 45 SAU bocage: 100

Remarques:
chauffage actuel - fioul, vend du bois buche chaque année, projet de chaudière à copeaux (en cours)

Synthèse EA

Fiche "Replantation" Fiche "Entretien"

Essences existantes

Essence 1: Chêne

Essence 2: Frêne

Essence 3: Aubépine

Essence 4: Noisetier

Essence 5: Prunellier

Essence 6: Saule

Essences à planter

Essence 1: Erable Champêtre

Essence 2: Frêne

Essence 3: Noisetier

Essence 4: Prunier myrobolan

Essence 5:

Essence 6:

Abstract

Since the creation of the **Regional natural park Marsches of the Cotentin and Bessin** the wooded countryside of the bocage has always been one of its main concerns and various work has been carried out in favour of these wooded areas. Today the partners involved have clearly maintained their support for wood fuel energy with the acquisition of materials and the installation of wood chip boilers for the community.

The wood fuel energy sector has given rise to the economic value of hedges for the farmers and has assured the continued upkeep of a landscape that is typical of our area and the biodiversity associated with it.

The "Plan de Gestion du Bocage" (PGB) (management plan for the local wooded countryside) is recognized by the different participants working in the wood chip fuel sector as the guarantee of the will to maintain a sustainable management of the wooded areas by farmers.

This approach allows the farmer to better understand the potential of the hedges needed for wood fuel energy within the scale of his own farmland. With a view to managing the woodland sustainably, a programme of maintenance work, planting and cutting is proposed to the farmers.

The implementation of the PGB is simple and functional : a visit of the land with the farmer, entering the data onto a geodatabase, then editing and sending the documents which make up the PGB.

The use of the PGB on the scale of the Natural Park also constitutes an approach which helps to diagnose the potential of wood for fuel in an area. It allows data to be set up on wood resources and to respond to fears from local councils and inhabitants about the diminishing wood resources and to the risk of destroying our woodlands from overexploitation.

The PGB will evolve and become more complete. The prospects of development will go beyond the domain of the woodlands area by opening up to proposals and recommendations on biodiversity concerning, for example, such things as ponds and the welcoming of wildlife.

Annexe

Exemple de Plan de Gestion du Bocage

Fiche Bilan : PLAN DE GESTION DU BOCAGE

Exploitant agricole :

Date du PGB : 10/06/2008

SAU(Ha) : 80

Surface de bocage (Ha) : 60

Surface de marais (Ha) : 20

Remarques :

production lait bio, séchoir en grange, utilisation de copeaux pour le paillage animal. Actif dans la filière bois-énergie (copeaux, ADEN)

Essences présentes sur l'exploitation :

Orme ; Frene ; Chêne ; Erable Champêtre ; Noisetier ; Aubépine

Densité de haie (mL/Ha) : 131

Linéaire total de haie (mL): 7888

Linéaire de haie productif (mL) : 6021

Moyenne de production (m3/100mL) : 19,3

Périodes de coupe	Volume total de bois à la récolte (m3) :	Linéaire concerné (mL):
2010-2015	69	344
2015-2020	382	2 229
2020-2025	98	832
2025-2030	271	1 756
2030-2035	117	972

Volume total (m3): 937



PNR des Marais du Cotentin et du Bessin / Contact : 02 33 71 61 90
mardi 21 mai 2013

Extrait de Plan de gestion du Bocage

- Exploitation M^r
- Actions :**
- Replantation 2007
 - Replantation 2008
 - Replantation 2009
 - Replantation 2010
 - 2011
 - 2012
 - 2013
 - Replantation 2014-2017
 - Replantation 2018-2021
 - Haies à entretenir
 - Siège d'exploitation



des Marais du Cotentin et du Bassin - Tirage : 10 ex. - Février 2012
Sources : PnrMcb, ©IGN - BDTopo® - 2010, BDOortho@50-2010, BDOortho@14-2009



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Travaux d'entretien

Exploitant agricole :

Ref Haie	Longueur	VOLUME prévisionnel (m3/100ml / m3/haie)	VOLUME actuel m3/100ml/m3/haie	Recouvrement % Haut jet / Cépée	Période de coupe proposée	Dernière coupe connue	Commentaires
01	132	20 / 26	0 / 0	0 / 70	2015-2020	2006	
02	268	25 / 67	5 / 13	60 / 50	2015-2020	0	Replacée pour le remembrement 1990
03	176	5 / 9	0 / 0	40 / 10	2015-2020	0	
04	213	5 / 11	0 / 0	0 / 80	2015-2020	0	Reliure à neuf
05	180	25 / 45	10 / 18	50 / 50	2015-2020	0	
06	130	20 / 26	20 / 26	30 / 60	2025-2030	2009	replantation de chênes
07	100	35 / 35	35 / 35	30 / 70	2010-2015	0	éclaircies
08	51	35 / 18	30 / 15	30 / 70	2010-2015	0	
09	142	20 / 28	5 / 7	30 / 60	2020-2025	2006	
10	183	20 / 37	0 / 0	20 / 60	2020-2025	2005	
11	164	20 / 33	0 / 0	30 / 70	2020-2025	2005	
12	202	25 / 51	25 / 51	30 / 70	2025-2030	2013	
13	167	25 / 42	0 / 0	0 / 0	2025-2030	0	création haie arbustive (ligne électrique et drains)

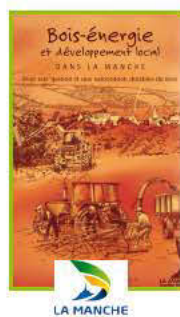
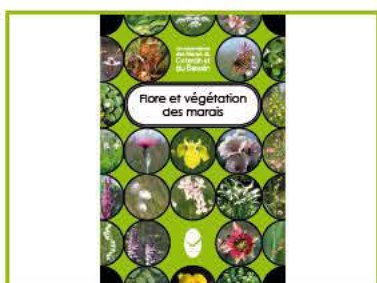
Travaux de replantation

Exploitant agricole :

Ref Haie	Longueur (en m)	Date de replantation	Essences à replanter	Commentaire
02	268	1990	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	Replantée pour le remembrement 1990
04	213	2014-2017	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	Refaire à neuf
06	130	2009	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	replantation de chênes
13	167	2009	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création haie arbustive (ligne électrique et drains)
15	153	2009	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création Haie arbustive
18	155	2009	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création haie arbustive (drains)
19	128	2007	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	Replantée sur 30m
20	198	2007	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création double haie
21	179	2010	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création en haie arbustive
22	57	2009	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création (3 bandes)
23	104	2007	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	regarnissage de frênes
24	121	2011	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	création ; plantation de châtaigniers
25	349	2012	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	talus refais + plantation
27	73	2012	Frêne ; Erable Champêtre ; Charme ; Prunier sauvage ; Chataignier ; Noisetier	éclaircie en 2012

UTILISER L'ENVIRONNEMENT COMME ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour en savoir +



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Siège administratif

17 rue de Cantepie - 50500 LES VEYS

Tél. 02 33 71 61 90 - Fax. 02 33 71 61 91 - info@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr



© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

- Tirage : 500 ex.

Crédits photo : © JB. Wetton, B. Canu, A. Madiou (PnrMCB), T. Houyel.

Sources : BD ORTHO®-©IGN-2009,

Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales par l'imprimerie Anquetil à Condé-sur-Noireau.

Ce document a été réalisé dans le cadre du programme Interreg IV, porté par le Comté du DEVON, intitulé CORDIALE. Il réunissait des partenaires du Sud Ouest de l'Angleterre, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et le Parc naturel régional d'Armorique.

